



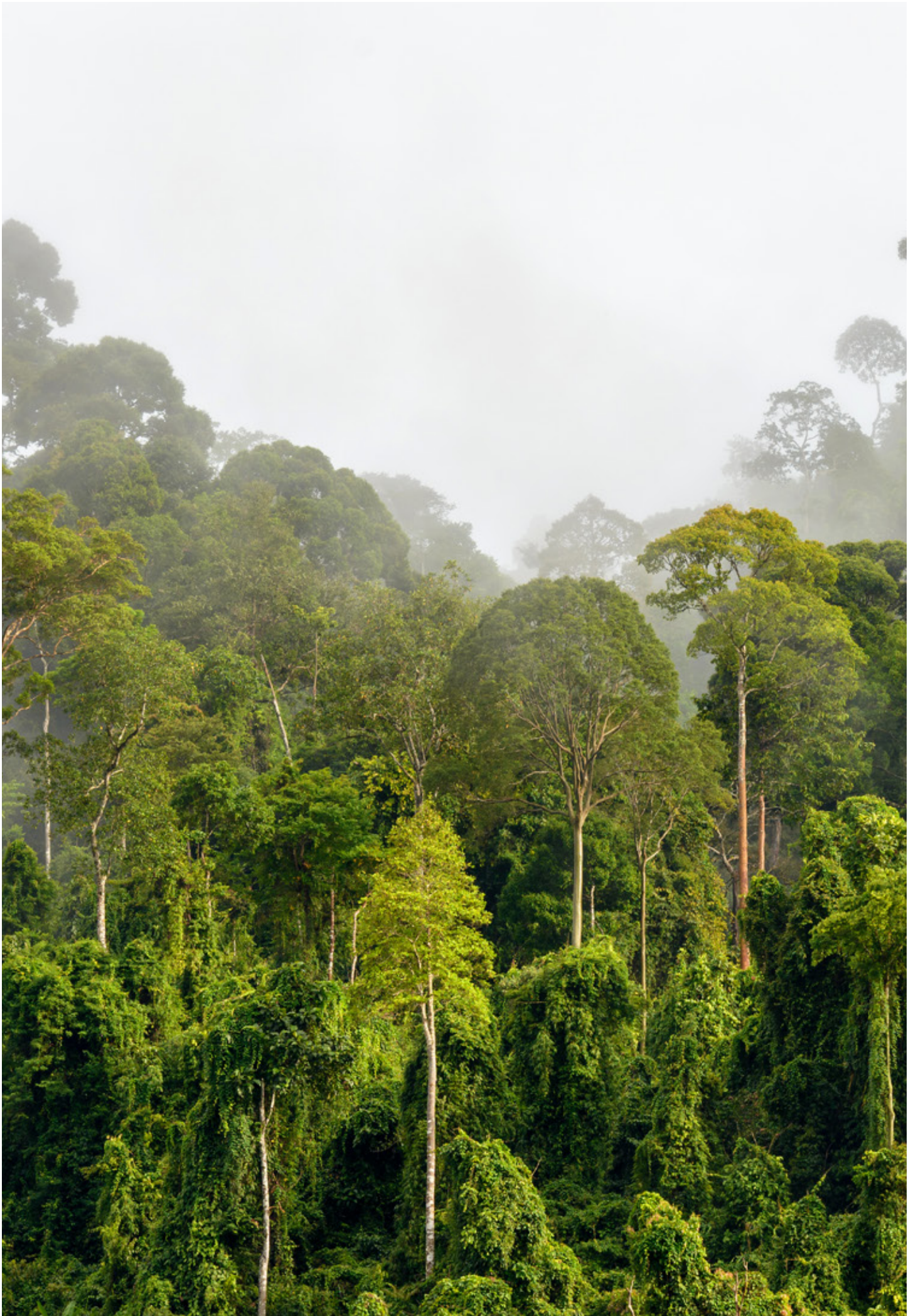
STRATÉGIE DE CONTRIBUTION DE LA FILIÈRE CAFÉ-CACAO À LA REFORESTATION EN CÔTE D'IVOIRE



TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte et justification.....	05
1.1 Contexte et introduction.....	05
1.2 Problématiques.....	06
2. Cadres Politiques, Réglementaires et Initiatives de Reforestation et d'Agroforesterie.....	10
2.1 Analyse des politiques et stratégies existantes.....	10
2.1.1 Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2).....	10
2.1.2 Programme Quantité-Qualité-Croissance (2QC).....	10
2.1.3 Stratégie National de Cacao durable.....	11
2.1.4 Stratégie nationale REDD+ (2017).....	11
2.1.5 Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF, 2018).....	12
2.1.6 La Stratégie Nationale pour une Agriculture Climato-intelligente (SNAIC).....	12
2.1.7 Abidjan Legacy Program.....	12
2.2 Analyse des cadres réglementaires concernant la conservation des forêts et la production agroalimentaire.....	13
2.2.1 Nouveau Code forestier ivoirien (Loi N°2019-675, 23 juillet 2019) et interaction..... avec le Code foncier (Loi N°2019-868, 14 octobre 2019)	13
2.2.2 Loi d'orientation agricole.....	14
2.2.3 Norme africaine pour le cacao durable.....	15
2.2.4 Règlement de l'UE sur les produits « zéro déforestation ».....	15
2.2.6 Marché carbone - Cadre institutionnel et réglementaire en Côte d'Ivoire.....	16
2.3 Initiatives Globales et Privées Liées à la Préservation et Restauration des Forêts,.....	16
l'Agroforesterie et la Production Durable de Cacao	
2.3.1 Initiative Cacao et Forêts (ICF).....	16
2.3.2 Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana et le Différentiel de Revenu Décent (DRD).....	17
2.3.3 Initiatives de Développement Durable des Entreprises Privées de Cacao.....	17
3. Potentiel de reforestation et Écobénéfices associés dans filière café-cacao en Côte d'Ivoire.....	19

3.1 L'Agroforesterie en Côte d'Ivoire.....	19
3.2 Contribution de l'Agroforesterie à l'Effort national de Reforestation.....	20
3.3 Écobénéfices associés à l'Agroforesterie et la reforestation des paysages de café et cacao.....	21
4. Stratégie de contribution à la reforestation de la filière café-cacao.....	23
4.1 Objectifs et Résultats attendus.....	23
4.1.3 Résultats attendus.....	23
4.2 Description des Axes stratégiques.....	24
4.3 Théorie du Changement de la Stratégie d'Agroforesterie en Côte d'Ivoire.....	29
4.4 Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD).....	30
5. Plan d'Action.....	31
6. Cadre de suivi et Évaluation.....	35
7. Budget de mise en œuvre.....	38
8. Cadre de Gouvernance de la stratégie.....	42
9. Conclusion.....	44
Références Bibliographiques.....	45



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Contexte et introduction

Au cours des dernières décennies, la Côte d'Ivoire a été témoin d'une transformation alarmante de son paysage forestier. De 24 % en 1990, la couverture forestière est passée à un maigre 9,2 % en 2021, selon les résultats de l'inventaire forestier et faunique national. Si cette tendance persiste, le pays pourrait voir disparaître son dernier arbre d'ici 2034. Cette réduction drastique est en grande partie due à l'expansion des terres agricoles pour la culture du cacao et du café, entraînant une réduction progressive de la forêt, concentrée désormais dans les dernières zones boisées à l'Ouest du pays.

La filière café-cacao en Côte d'Ivoire est aujourd'hui confrontée à des défis environnementaux majeurs liés à la déforestation, au changement climatique et à la dégradation des sols. Le modèle actuel de culture intensive du café et du cacao pousse à une expansion continue des vergers, ce qui alimente un cercle vicieux de déforestation. Cette dynamique négative est exacerbée par les fluctuations climatiques et l'appauvrissement des sols, entraînant une baisse des rendements agricoles, des revenus insuffisants pour les producteurs, et une menace sérieuse pour la pérennité de la cacaoculture. Les conséquences de cette expansion non durable incluent une pression accrue sur les écosystèmes, la perte de biodiversité, des émissions de CO₂ accrues, et des risques économiques pour les producteurs, souvent incapables d'investir pour améliorer la résilience de leurs cultures.

La déforestation massive ne menace pas seulement l'équilibre écologique, mais compromet également la viabilité des filières café et cacao, qui sont des piliers économiques essentiels, représentant 15 % du PIB, 40 % des exportations et soutenant les moyens de subsistance de près de huit millions de personnes. Autrefois favorisée par une richesse forestière abondante, cette production doit aujourd'hui faire face aux défis de la dégradation des sols, des maladies et du vieillissement des plantations. Il est désormais impératif de repenser les modèles de production pour assurer leur durabilité à long terme.

Face à cette urgence, diverses initiatives, tant nationales qu'internationales, ont vu le jour, telles que la politique nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et l'Initiative Cacao et Forêts. Ces efforts sont renforcés par des réglementations strictes de l'Union Européenne visant à interdire les importations de produits issus de la déforestation. Cependant, la mise en œuvre de ces initiatives souffre souvent d'un manque de coordination, entraînant une prolifération de plants difficilement gérable par les agriculteurs locaux. De plus, confrontés à une extrême pauvreté, avec des revenus moyens de 0,5 dollar américain par jour, nombreux sont ceux qui privilégient des solutions à court terme au détriment de la durabilité.

Dans ce contexte critique, le gouvernement ivoirien, à travers le Conseil du Café-Cacao, s'engage fermement vers une transition vers une agriculture sans déforestation, visant à rétablir les conditions de durabilité environnementale tout en renforçant le rôle du secteur agricole dans la création d'emplois et de revenus. Cette vision a été réaffirmée sur la scène internationale, notamment lors de la présentation de l'Initiative d'Abidjan à la COP 15, soulignant l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la productivité agricole.

Le Conseil du Café-Cacao, conscient des défis climatiques et de la dégradation continue du couvert forestier, met en place une stratégie intégrée à court, moyen et long terme pour contribuer à l'effort national de reforestation adaptée aux spécificités de la filière café-cacao. Cette stratégie, alignée sur les normes internationales et les exigences de la norme ARS 1000, vise une production durable du café et du cacao qui respecte et restaure l'environnement tout en offrant des perspectives économiques viables pour les producteurs.

Face à ces enjeux, la transformation du secteur café-cacao devient essentielle. Adopter une production durable de café et de cacao permettra non seulement de répondre aux défis actuels, mais aussi d'assurer une prospérité durable.

1.2 Problématiques

1.2.1 Environnement : Déforestation, Changement Climatique, Dégradation des Sols

La Côte d'Ivoire a perdu plus de 60 % de son couvert forestier depuis 1986, principalement en raison de l'expansion agricole, en particulier de la culture du cacao. Entre 1986 et 2018, la superficie des forêts dans les zones cacaoyères a diminué de 84,9 %, en grande partie à cause de cette expansion et de l'exploitation forestière illégale (Kouadio et al., 2023). Cette déforestation massive a entraîné une grave dégradation des sols, marquée par l'érosion, la baisse de fertilité, et l'accumulation de toxines liées à l'utilisation excessive de produits chimiques (FAO, 2022). En conséquence, les services écosystémiques essentiels, tels que la régulation des eaux et la protection des sols se sont détériorés, aggravant la vulnérabilité des sols à l'érosion. Ce phénomène crée un cercle vicieux où la dégradation des sols entraîne une diminution des rendements, poussant les agriculteurs à défricher de nouvelles terres, exacerbant ainsi la déforestation (Kouadio et al., 2023).

En parallèle, ces processus réduisent la capacité des sols à stocker le carbone, accentuant les effets du changement climatique.

¹ Kouadio et al., 2023, *Évaluation des impacts de la déforestation sur les sols et les rendements des cacaoyères en Côte d'Ivoire*

² FAO, 2022, *The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture (SOLAW) – Managing Systems at Risk*

Les projections climatiques pour la Côte d'Ivoire prévoient une augmentation des températures de 0,6 à 2°C d'ici 2070 dans les régions productrices de cacao, ce qui pourrait perturber la physiologie des cacaoyers, ralentir leur croissance, retarder la floraison, et augmenter la mortalité des arbres (G. A. MAHYAO et al., 2022). De plus, l'augmentation des jours chauds pourrait accélérer la décomposition de la matière organique des sols, réduisant ainsi leur fertilité (IPCC, 2021). Face à ces défis croissants, il devient crucial d'adopter des stratégies d'adaptation, telles que la promotion de variétés de cacaoyers résistantes à la sécheresse, l'agroforesterie, et une gestion améliorée de l'eau, afin de garantir la résilience du secteur cacaoyer tout en protégeant l'environnement (G. A. MAHYAO et al., 2022).

1.2.2 Social : Insécurité Alimentaire, Désintérêt de la Jeunesse, Insécurité Foncière

La monoculture du cacao a monopolisé les terres arables, réduisant ainsi les espaces disponibles pour les cultures vivrières. Cette situation contribue à l'insécurité alimentaire, surtout lorsque les prix du cacao sont bas ou en cas de mauvaises récoltes dues aux changements climatiques (World Bank, 2019). Le secteur du cacao ne parvient plus à retenir les jeunes, qui migrent vers les villes ou d'autres pays en quête de meilleures opportunités, exacerbant le problème de la main-d'œuvre en agriculture (UNDP, 2021). De plus, l'insécurité foncière, due à un système de titres de propriété complexe et à la prédominance des règles coutumières, engendre des conflits et limite les investissements dans des pratiques agricoles durables (World Bank, 2020).

1.2.3 Économique : Financement de l'Agroforesterie, Diversification des Revenus, Risques de Réputation

Les agriculteurs ivoiriens peinent à accéder au financement nécessaire pour diversifier leurs pratiques agricoles et intégrer l'agroforesterie, un système qui nécessite des investissements initiaux importants pour les plants et la formation (IMF, 2022). La dépendance au cacao expose également les agriculteurs aux volatilités du marché mondial, les rendant vulnérables aux chocs économiques externes (OECD, 2022). Par ailleurs, les enjeux environnementaux et sociaux liés à la production de cacao en Côte d'Ivoire ont entraîné des risques de réputation, affectant la perception des produits ivoiriens sur les marchés internationaux et menaçant les accords commerciaux, particulièrement avec l'Union Européenne qui intensifie ses régulations contre la déforestation (EU Commission, 2023).

³ G. A. Mahyao et al., 2022, *Projections Climatiques et Impacts Potentiels sur la Culture du Cacao en Côte d'Ivoire*

⁴ Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), 2021, *Sixth Assessment Report – Climate Change 2021: The Physical Science Basis*

1.2.4 Gouvernance : Coordination des Interventions, Suivi-Évaluation

Les efforts de reforestation et de développement durable sont souvent entravés par un manque de coordination entre les initiatives gouvernementales, les ONG, les entreprises du cacao et du chocolat et les partenaires internationaux, résultant en des duplications d'efforts et des inefficacités (African Development Bank, 2021). Le manque d'un système de suivi et d'évaluation robuste rend difficile la mesure de l'efficacité des politiques et des programmes d'agroforesterie mise en œuvre par les différents acteurs, empêchant une allocation optimale des ressources et la capitalisation sur les succès pour reproduire des initiatives efficaces à une plus grande échelle (UN Environment Programme, 2022).



2. CADRES POLITIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET INITIATIVES DE REFORESTATION ET D'AGROFORESTERIE

2.1 Analyse des politiques et stratégies existantes

2.1.1 Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2)

Le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA 2) vise à transformer l'agriculture ivoirienne en un secteur durable, compétitif et équitablement bénéfique. Le PNIA 2 cible trois objectifs stratégiques principaux : le développement de la valeur ajoutée dans les secteurs agrosylve pastorale et halieutique, la promotion d'une croissance inclusive pour améliorer le développement rural et le bien-être des communautés et le renforcement des systèmes de production respectueux de l'environnement. Ce dernier objectif est intégré à travers les programmes 1 et 3 qui visent à assurer la réhabilitation et la gestion durable des ressources environnementales nationales et à renforcer la capacité de production agricole à résister aux changements et chocs climatiques. Pour atteindre ces objectifs, le programme entreprend de développer et promouvoir l'agroforesterie, de reconstituer le couvert forestier à travers le reboisement et l'agroforesterie.

2.1.2 Programme Quantité-Qualité-Croissance (2QC)

Le Programme Quantité-Qualité-Croissance (2QC) mis en œuvre par le Conseil du Café-cacao est une stratégie nationale de la Côte d'Ivoire conçue pour relever les défis du secteur café-cacao. Son objectif principal est de sécuriser les revenus des acteurs de la chaîne de valeur du café et du cacao et de promouvoir le bien-être socio-économique des producteurs et de leurs communautés en améliorant la productivité des vergers et en favorisant le développement communautaire.

La première phase (2009-2013) visait à accroître la productivité, améliorer la qualité des produits, augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie des producteurs. La deuxième phase (2014-2023) ambitionnait de rendre la filière café-cacao prospère et durable pour tous les acteurs de la chaîne de valeur, en maintenant la position de premier producteur mondial de cacao par l'optimisation de la production, l'intensification du système de production et l'application de pratiques durables. Le programme 2QC intègre également des innovations institutionnelles et organisationnelles, comme la planification régionale, le développement des structures agricoles, contribuant à une gestion durable des ressources naturelles.

⁵ Programme National d'Investissement Agricole de Deuxième Génération (PNIA 2) (en français) : <https://www.agriculture.gouv.ci/uploads/media/ckeditor/File/2021/02/04/pnia-2.pdf>

Avec la fin de la phase actuelle en 2023, une réévaluation et une réactualisation de la stratégie sont en cours. La prochaine phase mettra un accent fort sur la promotion de l'agroforesterie et la contribution à l'effort de reforestation. Cette réorientation vise non seulement à maintenir les gains en termes de productivité et de revenus, mais aussi à renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques et à améliorer la biodiversité.

2.1.3 Stratégie National de Cacao durable

La stratégie nationale de cacao durable (SNCD) en Côte d'Ivoire vise à assurer une production de cacao économiquement viable, socialement équitable et écologiquement responsable. La stratégie s'articule autour de trois axes prioritaires : l'amélioration des revenus et du bien-être des producteurs, la lutte contre la déforestation et la promotion de l'agroforesterie afin de remonter le couvert forestier à 20% d'ici 2030, ainsi que la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Des actions spécifiques incluent l'accroissement des marges de commercialisation pour les producteurs, l'amélioration de la productivité des systèmes de production et la diversification des revenus à travers des sous-produits du cacao. Des initiatives telles que le recensement des producteurs et la cartographie des plantations permettent de mieux organiser la filière, facilitant ainsi la mise en place de systèmes de traçabilité et de certification du cacao durable.

Avec un budget total de 2 085,4 milliards de FCFA, cette stratégie mobilise des ressources considérables pour atteindre ses objectifs. Les mesures prévues comprennent l'amélioration des infrastructures, l'accès aux services sociaux de base et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, assurant ainsi un avenir prospère et durable pour le secteur du cacao en Côte d'Ivoire.

2.1.4 Stratégie nationale REDD+ (2017)

Adoptée en 2017, la Stratégie nationale REDD+ de Côte d'Ivoire vise une réduction significative de 80% de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi que la restauration de 5 millions d'hectares d'ici 2030. Essentielle pour atteindre les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre en accord avec les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), cette stratégie favorise une production de cacao sans déforestation et stimule l'adoption de l'agroforesterie. Cela revitalise les zones forestières et diminue les émissions de CO₂. Incluant le premier contrat d'Achat de Crédits de Réduction des Émissions autour du Parc National de Taï, le programme soutient une gestion durable des forêts. Ce modèle intègre l'agroforesterie dans la production de cacao et de café, avec les premiers paiements aux producteurs pour le crédit carbone déjà en cours.

⁶ Document de la Stratégie Nationale REDD+ de la Côte d'Ivoire (en français) : <https://www.unredd.net/documents/global-programme-191/safeguards-multiple-benefits-297/study-on-forest-carbon-ownership-rights-in-selected-redd-countries-2157/cote-d-ivoire-national-redd-strategy-fr/download.html>

2.1.5 Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF, 2018)

La Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF) propose un plan décennal pour la conservation des forêts en Côte d'Ivoire, incluant la cessation des défrichements dans les aires protégées, la protection des forêts résiduelles, et l'implantation de l'agroforesterie dans les zones forestières classées. Elle vise une gouvernance forestière améliorée, la restauration des zones forestières dégradées, et l'implication des communautés locales via des initiatives éducatives et de sensibilisation. La politique sur les agroforêts légalise la culture du cacao sous réserve de l'adoption de pratiques agroforestières. Les partenariats public-privé visent à accélérer la réhabilitation des forêts dégradées tout en développant des systèmes agroforestiers productifs.

2.1.6 La Stratégie Nationale pour une Agriculture Climato-intelligente (SNAIC)

La Stratégie Nationale pour une Agriculture Climato-intelligente (SNAIC) de Côte d'Ivoire, alignée avec les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), valorise une production cacaoyère durable pour accroître la résilience climatique et la productivité des plantations. Cette approche vise à améliorer les conditions économiques des producteurs, notamment les femmes et les jeunes, en intégrant des pratiques agricoles climato-intelligentes. La SNAIC encourage spécifiquement l'agroforesterie et les cultures mixtes, telles que les associations banane/cacao, pour optimiser les rendements et adapter la cacaoculture aux changements climatiques.

2.1.7 Abidjan Legacy Program

Le Programme Abidjan Legacy vise à atténuer la dégradation des terres et des forêts en Côte d'Ivoire, en renforçant la durabilité des chaînes de valeur existantes et en développant de nouvelles résistantes au changement climatique. Il se concentre sur l'adaptation des cultures de rente et la restauration écologique par des actions, telles que la cessation de la déforestation, la conservation améliorée des forêts, et l'introduction de l'agroforesterie. Le programme est financé par une collaboration entre le gouvernement, le secteur privé, et des entités internationales, orientant ainsi les pratiques agricoles vers la durabilité. Par ailleurs, il explore des chaînes de valeur innovantes qui offrent résilience climatique et bénéfices économiques, contribuant à la viabilité à long terme des ressources naturelles et à la prospérité des communautés locales.

⁷ Forest Preservation, Rehabilitation, and Extension Strategy (SPREF, 2018) : http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?idactua_lite=235

⁸ Stratégie Nationale d'Agriculture Intelligente face au Climat de la Côte d'Ivoire (en français) : <https://www.fao.org/3/a-au899f.pdf>

⁹ Abidjan Legacy Program: <http://www.environnement.gouv.ci/>

2.2 Analyse des cadres réglementaires concernant la conservation des forêts et la production agroalimentaire

2.2.1 Nouveau Code forestier ivoirien (Loi N°2019-675, 23 juillet 2019) et interaction avec le Code foncier (Loi N°2019-868, 14 octobre 2019)

Adopté en 2019, le nouveau Code forestier ivoirien ouvre la voie à une gestion durable et inclusive des ressources forestières, en reconnaissant la propriété des arbres aux propriétaires terriens et en favorisant l'établissement de forêts, même dans un contexte de faible taux d'immatriculation foncière. Ce cadre légal encourage la participation active des communautés locales, des ONG et des associations à la gestion forestière, et introduit des catégories innovantes comme les agroforêts, permettant ainsi aux producteurs de cacao de réaliser leurs activités en toute sécurité tout en contribuant à la reforestation.

La loi n°2019-868 du 14 octobre 2019, modifiant la loi de 1998 sur le domaine foncier rural, renforce la reconnaissance légale des droits fonciers et coutumiers. Cette réforme permet aux occupants de bonne foi de conserver leurs droits après obtention d'un certificat foncier, simplifiant ainsi les règles d'aménagement forestier et clarifiant les droits d'usage forestier.

Le régime foncier joue un rôle crucial en déterminant la propriété et l'utilisation des terres et des ressources forestières. Les modifications récentes du Code forestier intègrent ces éléments fonciers, offrant ainsi un environnement propice à la pratique de l'agroforesterie.

- **Droit de propriété des forêts et des arbres :** Le code forestier (Article 2) intègre les droits des populations locales en matière de forêts. Seuls l'État, les collectivités territoriales (Article 19), les communautés rurales (Article 36-37) et les entités physiques ou morales ivoiriennes peuvent être propriétaires de forêts. Les forêts privées se subdivisent en plusieurs types, chacun conférant des droits spécifiques sur les produits forestiers (Article 73, Article 74). Les forêts communautaires appartiennent aux communautés rurales, qui ont des droits de propriété sur leurs produits (Article 40, Article 77). Les arbres dans les villages, les environs ou les champs collectifs/individuels sont la propriété collective du village ou du propriétaire du champ (Article 21). De plus, les produits forestiers non situés dans le domaine forestier national appartiennent aux personnes physiques ou morales qui ont des droits de propriété ou de droits coutumiers sur la terre (Article 32). Ces arbres peuvent être vendus par leur propriétaire (qu'il s'agisse d'un village ou d'un individu) (Article 21).

- **Domaine forestier classé et protégé :** Le domaine forestier classé comprend différents types de forêts, chacun ayant des objectifs spécifiques (protection, production, récréation, expérimentation) et pouvant être établi soit légalement soit par décret (Article 23-24). Le domaine forestier protégé inclut les forêts non classées de l'État, les forêts privées et celles sur des terres sans maître (Article 27). Les forêts du domaine rural non classées suivent des règles moins strictes en matière de droits d'usage (Article 28). Les forêts du domaine public de l'État et des collectivités territoriales sont exemptées de droits d'usage sur le sol forestier. Les défrichements y sont formellement interdits (Article 29-31).

- **Mode de faire-valoir et droits d'usage :** Toutes les forêts doivent être enregistrées (Article 39). Les droits d'usage forestier sont limités et ne s'appliquent pas aux forêts des communautés rurales, des personnes physiques ou morales privées (Article 43-44). Les produits forestiers prélevés en vertu de ces droits ne sont pas soumis à des taxes (Article 45). Les forêts du domaine public de l'État et des collectivités territoriales sont exemptées de droits d'usage sur le sol forestier. Les défrichements y sont formellement interdits (Article 47). Les forêts privées doivent avoir un plan d'aménagement forestier simplifié, tout comme les communautés rurales. Les forêts sacrées sont également prises en compte, avec des droits d'usage basés sur les coutumes (Article 72, Article 74, Article 75, Article 76, Article 48, Article 75, Article 78). Les forêts sacrées enregistrées peuvent recevoir une assistance de l'Administration forestière, et les gestionnaires de ces forêts peuvent autoriser des organisations à les protéger et à les gérer.

Ces dispositions légales offrent un cadre sécurisé et encourageant pour les producteurs de cacao souhaitant adopter des pratiques agroforestières. Elles permettent de réaliser des activités de reboisement bénéfiques aux communautés locales, tout en promouvant une gestion durable et inclusive des ressources forestières.

2.2.2 Loi d'orientation agricole

La Loi n° 2015-537 du 20 juillet 2015 d'Orientation Agricole de Côte d'Ivoire (LOACI) couvre l'ensemble du secteur agricole, incluant la production végétale, la foresterie, l'agroforesterie, l'aquaculture, l'élevage et la pêche. Son objectif est d'améliorer la compétitivité agricole en augmentant la productivité, la sécurité alimentaire, et la diversification des productions. Elle promeut la modernisation de l'agriculture familiale et du secteur agroindustriel, contribuant ainsi à la souveraineté alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emplois. La loi encourage également la création de puits de carbone via l'agroforesterie pour augmenter la production et la diversification des exploitations agricoles (Art. 53). Elle établit une stratégie de développement axée sur la spatialisation, l'intensification, la diversification et la durabilité des productions agricoles locales, favorisant la compétitivité, la régulation des importations et la promotion des exportations (Art. 48).

2.2.3 Norme africaine pour le cacao durable

La norme africaine pour le cacao durable ARS 1000 propose des directives exhaustives pour promouvoir une production de cacao durable et traçable en Afrique. Elle met l'accent sur des pratiques agricoles responsables pour améliorer la qualité de vie des producteurs et protéger l'environnement. La norme exige une traçabilité rigoureuse du cacao, depuis la plantation jusqu'au produit final, pour garantir la transparence. Elle impose des mesures strictes pour éradiquer le travail des enfants et encourage la conservation des forêts et la prévention de la déforestation. ARS 1000 vise également à améliorer les conditions socio-économiques des producteurs. Il s'agit notamment de mettre en place des mesures pour accroître leurs revenus et renforcer leurs compétences. La norme met l'accent sur l'agroforesterie, qui consiste à cultiver du cacao en même temps que des arbres. Elle recommande de planter entre 25 et 40 arbres par hectare, ce qui contribue à la diversité des espèces et à la résilience des plantations face aux changements climatiques. Cette pratique fournit également des revenus supplémentaires grâce à la vente de produits agroforestiers, tels que les fruits et le bois.

2.2.4 Règlement de l'UE sur les produits « zéro déforestation »

En novembre 2021, la Commission européenne a proposé un règlement pour interdire la mise sur le marché européen, ou l'exportation de l'UE, de produits comme le cacao, cultivés dans des zones de déforestation après 2020. Adopté en décembre 2022, ce règlement impose aux entreprises de prouver que leurs produits ne contribuent pas à la déforestation. Elles doivent exercer un devoir de vigilance, incluant une déclaration prouvant la conformité des produits et leur géolocalisation.

Ce règlement classe les pays producteurs en trois niveaux de risque (élevé, modéré, faible) selon des critères de déforestation et d'expansion des terres agricoles. Les entreprises s'approvisionnant dans des pays à risque élevé seront soumises à des contrôles plus stricts. Cette segmentation est révisée régulièrement pour garantir l'efficacité des mesures.

Pour soutenir ce règlement, la norme ARS 1000, promouvant une production de cacao durable en Afrique, peut jouer un rôle crucial. Elle encourage des pratiques agricoles responsables, incluant l'agroforesterie, qui peuvent répondre aux exigences de traçabilité et de durabilité du règlement européen.

2.2.6 Marché carbone - Cadre institutionnel et réglementaire en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire met en place un cadre institutionnel et réglementaire pour son marché carbone, intégrant des mécanismes de marché et de non-marché afin de s'aligner avec les objectifs de l'Accord de Paris (articles 6.2, 6.4, et 6.8). Ce cadre vise à créer des opportunités pour générer des revenus supplémentaires pour les producteurs de cacao grâce à des activités d'agroforesterie, tout en contribuant à la reforestation et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Bureau du Marché Carbone, sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, est responsable de la gestion des processus du marché carbone.

Le cadre réglementaire reconnaît les titres de réduction des émissions comme des biens meubles incorporels, permettant leur transfert de propriété. Une loi sur les changements climatiques est en cours d'élaboration pour renforcer ce cadre. Les activités d'agroforesterie sont reconnues comme une source de crédits carbone, permettant aux petits producteurs de cacao de générer des revenus supplémentaires. En adoptant des pratiques agroforestières, les producteurs peuvent améliorer la biodiversité et la résilience de leurs plantations face aux changements climatiques, tout en bénéficiant financièrement de la vente de crédits carbone.

Ce cadre institutionnel et réglementaire crée un environnement favorable pour les projets d'agroforesterie, offrant un soutien structurel et financier aux producteurs de cacao, tout en contribuant aux objectifs nationaux de reforestation et de développement durable.

2.3 Initiatives Globales et Privées Liées à la Préservation et Restauration des Forêts, l'Agroforesterie et la Production Durable de Cacao

2.3.1 Initiative Cacao et Forêts (ICF)

Lancée en 2017, l'Initiative Cacao et Forêts (ICF) vise à éliminer la déforestation dans la chaîne d'approvisionnement du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Coordinée en Côte d'Ivoire par le Ministère Eaux et Forêts (MINEF), l'ICF rassemble gouvernements, entreprises du cacao et du chocolat, ainsi que des ONG. Ses objectifs incluent la fin de la déforestation dans les parcs nationaux et forêts classées, la promotion de l'agroforesterie et la restauration des forêts dégradées. La phase 1 a permis des progrès significatifs : plus de 7,5 millions d'arbres distribués pour l'agroforesterie et le reboisement, environ 22 000 hectares de forêts restaurées, et la formation de plus de 387 000 agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles. La phase 2, lancée en 2021, vise à consolider ces acquis, améliorer la traçabilité via un système national, et renforcer les partenariats public-privé. Les initiatives futures incluent le suivi satellitaire de la couverture forestière et l'engagement continu des parties prenantes pour atteindre les objectifs de reboisement et de développement durable.

2.3.2 Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana et le Différentiel de Revenu Décent (DRD)

Impulsée par les Chefs d'États des deux pays en mars 2018, la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Ghana dans le secteur du cacao a abouti à la mise en place d'un organe opérationnel dénommé : Initiative Cacao Côte d'Ivoire Ghana en abrégé ICCIG. L'ICCIG a pour vision de transformer le secteur actuel du cacao en un secteur prospère et durable, en ligne avec l'ambition commune partagée par la plupart des opérateurs d'offrir des salaires décents aux producteurs de cacao, de contribuer à la protection des forêts et de la biodiversité, et d'être exemplaire en termes de principes sociaux fondamentaux, et les droits de l'homme. L'objectif premier étant d'atteindre des prix rémunérateurs et améliorer les moyens de subsistance des producteurs de cacao. A cet effet, L'ICCIG a œuvré à l'instauration d'un Différentiel de Revenu Décent (DDR) qui est une prime de 400 dollars US par tonne de cacao versée directement au producteur pour lui garantir un meilleur revenu.

2.3.3 Initiatives de Développement Durable des Entreprises Privées de Cacao

Face à l'exigence croissante de transparence et à une sensibilisation accrue des consommateurs, les entreprises du secteur cacao ont lancé des programmes de durabilité visant plusieurs objectifs clés : l'éradication du travail des enfants, le soutien renforcé aux communautés de producteurs, l'augmentation des revenus des agriculteurs, la lutte contre la déforestation, et la promotion de pratiques agroforestières. Ces programmes d'agroforesterie incluent non seulement la production et la distribution de plants d'arbres forestiers, mais aussi le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations, en facilitant la mise en place de systèmes agroforestiers efficaces et durables.

Ces initiatives créent une synergie avec la stratégie nationale d'agroforesterie et de restauration des forêts en Côte d'Ivoire, en capitalisant sur les efforts existants tout en intégrant de nouvelles pratiques durables pour maximiser l'impact environnemental et socio-économique.



3. POTENTIEL DE REFORESTATION ET ÉCOBÉNÉFICES ASSOCIÉS DANS FILIÈRE CAFÉ-CACAO EN CÔTE D'IVOIRE

3.1 L'Agroforesterie en Côte d'Ivoire

L'agroforesterie représente une solution viable pour restaurer les forêts dégradées et améliorer la résilience des plantations de cacao face aux changements climatiques en Côte d'Ivoire. L'objectif est de transformer l'ensemble des plantations de cacao en systèmes agroforestiers d'ici 2040, en introduisant entre 25 et 40 arbres d'ombrage par hectare afin de contribuer à l'objectif national de reforestation.

Les zones propices à l'agroforesterie en Côte d'Ivoire sont identifiées en fonction du couvert arboré existant, des perturbations forestières, de l'aptitude climatique et des objectifs politiques de restauration du couvert forestier. Ces zones incluent les zones de culture actuelle du cacao dans le domaine rural et les forêts classées fortement dégradées. L'objectif est de restaurer les zones de forêts classées dégradées et contribuer à l'objectif national de restaurer le couvert forestier à 20% du territoire d'ici 2030. La cartographie des sols réalisée par le BNEDT en 2024 montre que les principales classes dominantes en 2020 incluent les aménagements agricoles (31,72%), la savane arborée (16,54%) et les plantations de cacao (10,86%). En examinant ces données de près, on remarque que 16,95% des terres forestières sont occupées par les cultures, telles que le cacao, soit environ 3,492,048 hectares, suivies par l'hévéa et l'anacarde.

La stratégie d'agroforesterie permettra de transformer progressivement les systèmes de production de cacao de plein soleil en systèmes agroforestiers, puis en plantations forestières, particulièrement pour les nouvelles agroforêts où la production de cacao est désormais légale. D'après le Conseil du Café-Cacao, 403 751 hectares de plantations de cacao sont actuellement identifiés dans les forêts classées représentant 15% des superficies totales de cacao en plein soleil. La conversion de ces zones en agroforesterie sous fort ombrage pourrait atteindre 50% de l'objectif de 1 million d'hectares des CND inconditionnels.

Dans le domaine rural, un objectif ambitieux de restaurer 3,2 millions d'hectares de terres dégradées a été fixé par le Ministère des Eaux et Forêts. L'introduction de 25 à 40 arbres d'ombrage par hectare pour convertir les 3,5 millions d'hectares de cacao en systèmes agroforestiers devrait contribuer à l'atteinte de l'objectif de 20% de couverture forestière d'ici 2030. Ces efforts visent non seulement à accroître la superficie boisée, mais aussi à améliorer la biodiversité et la résilience des plantations face aux effets du changement climatique. Ils permettent aussi aux producteurs de bénéficier d'avantages économiques additionnels grâce à la vente de crédits carbone et à d'autres produits agroforestiers.

L'adoption généralisée de l'agroforesterie en Côte d'Ivoire contribuera de manière significative aux efforts nationaux de reforestation et de restauration des écosystèmes, tout en soutenant le développement durable et l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales.

3.3 Écobénéfices associés à l'Agroforesterie et la reforestation des paysages de café et cacao

Les systèmes agroforestiers offrent de nombreux avantages écologiques et économiques. Parmi les principaux bénéfices écologiques, on note une amélioration significative de la séquestration de carbone. En 2021, une étude menée par l'UNEP et le World Conservation Monitoring Centre, évalue les avantages connexes de l'agroforesterie en matière de carbone. Elle examine la conversion des plantations de cacao en plein soleil en systèmes agroforestiers sous ombrage partiel et dense. Dans un scénario de climat actuel, il est estimé que les zones de culture du cacao adéquates stockent 173 millions de tonnes de carbone. Si l'agroforesterie sous fort ombrage était mise en œuvre dans toutes les zones plein soleil et sous ombrage partiel, le stock total de carbone pourrait atteindre plus de 533 millions de tonnes de carbone, soit environ 1,956,110,000 tonnes de CO₂. En supposant un prix de 5 USD par tonne de CO₂e, cela pourrait générer environ 9.78 milliards USD de revenus potentiels grâce à la vente de crédits carbone.

En outre, la pratique de l'agroforesterie améliore la biodiversité en créant des habitats favorables pour diverses espèces et en renforçant les corridors écologiques, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité environnementale des zones de production et à l'amélioration de la productivité des exploitations.



4. STRATÉGIE DE CONTRIBUTION À LA REFORESTATION DE LA FILIÈRE CAFÉ-CACAO

4.1 Objectifs et Résultats attendus

4.1.1 Objectif général :

L'objectif général de cette stratégie est d'accroître la résilience de la caféiculture et de la cacaoculture face aux défis posés par le changement climatique, afin de garantir la durabilité de la production et le bien-être des communautés de producteurs dans le contexte forestier actuel.

4.1.2 Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques de la stratégie sont :

1. Améliorer la résilience des vergers de café et de cacao face au changement climatique : Promouvoir des techniques agricoles adaptatives, notamment l'agroforesterie, pour renforcer la résilience des plantations de café et de cacao.
2. Contribuer aux objectifs de reforestation du pays et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) conformément aux objectifs climatiques du pays définis dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN) : Intensifier les efforts de reforestation et de restauration des forêts dégradées dans les zones de production de café et de cacao.
3. Créer des opportunités économiques pour les producteurs, les femmes et les jeunes : Contribuer au développement de chaînes de valeur diversifiées, promouvoir l'entrepreneuriat agricole et faciliter l'accès au crédit et au marché.
4. Améliorer la coordination et l'efficacité des initiatives de reforestation et d'agroforesterie : Établir un cadre de collaboration multiacteurs et mettre en place un système de suivi et d'évaluation robuste pour mesurer l'impact des projets d'agroforesterie dans la filière café-cacao.

4.1.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de cette stratégie comprennent :

1. Augmentation de la couverture forestière de 2 500 000 hectares de cacao en systèmes agroforestiers d'ici 2035, avec 100 000 000 d'arbres forestiers plantés d'ici 2035, contribuant à la biodiversité et à la séquestration de carbone conformément aux objectifs des CDN.

2. Amélioration des revenus et de la qualité de vie des producteurs de cacao et de café par la valorisation de produits agroforestiers à haute valeur ajoutée et par la commercialisation de 250 millions de tonnes de CO₂ (teCO₂) au profit des producteurs d'ici 2035.

3. Formation de 450 organisations de jeunes entrepreneurs ruraux et équipement de 300 organisations féminines pour les activités de planting et la transformation des produits forestiers non ligneux d'ici 2035, renforçant la participation des jeunes et des femmes dans le secteur, en favorisant l'entrepreneuriat et l'innovation.

4. Renforcement de la coordination entre les différents acteurs de la filière, permettant une gestion plus efficace et transparente des ressources et des interventions.

4.2 Description des Axes stratégiques

Pour atteindre les objectifs définis, la stratégie est articulée autour de quatre axes stratégiques qui détaillent les initiatives et actions à entreprendre. Chaque axe est conçu pour aborder des aspects spécifiques de la promotion de l'agroforesterie et de la reforestation, tout en assurant la durabilité et la résilience des systèmes de production.

Axe stratégique 1 : Développement et Diffusion de l'Agroforesterie et le Reboisement

L'objectif de cet axe stratégique est de créer des conditions optimales pour l'adoption et la pratique de l'agroforesterie, en vue d'améliorer la productivité agricole et la résilience climatique. Plusieurs initiatives clés sont prévues :

1) **Recherche et Développement sur les espèces et les pratiques agroforestières** : Il s'agit d'identifier et promouvoir les espèces d'arbres et les techniques agroforestières adaptées aux conditions locales. En collaboration avec les institutions de recherche, des efforts seront intensifiés pour développer, documenter et diffuser des pratiques agroforestières durables spécifiques à chaque région écologique. Un répertoire des espèces compatibles avec le café et le cacao sera établi, tenant compte des préférences des producteurs. La domestication des espèces utilitaires sera priorisée pour répondre aux besoins des producteurs et de leurs communautés. Les pratiques développées seront documentées et diffusées via des guides pratiques et des protocoles de mise en œuvre. Les innovations seront partagées et mises en œuvre à grande échelle, garantissant une meilleure adaptation et efficacité des pratiques agroforestières, améliorant ainsi la productivité agricole et la résilience des écosystèmes.

2) **Renforcement des Capacités des Producteurs et de leurs Organisations** : Cette initiative vise à renforcer les capacités des producteurs et de leurs organisations pour adopter et pratiquer l'agroforesterie efficacement. Des campagnes de sensibilisation seront menées dans les zones de production du café et du cacao pour montrer comment l'agroforesterie et la reforestation améliorent la productivité et la résilience des cultures. Les conseillers agricoles verront leurs capacités renforcées pour fournir un appui technique continu aux producteurs, facilitant ainsi l'adoption de pratiques agroforestières adaptées. Des formations et des ressources supplémentaires renforceront les capacités opérationnelles des coopératives, assurant une large diffusion des pratiques agroforestières, incluant la production de plants, la gestion des pépinières et la mise en place de systèmes de distribution efficaces des plants forestiers.

3) **Renforcement du Dispositif de Production et de Distribution des Plants d'Arbres Forestiers** : Cette initiative vise à améliorer l'efficacité des activités de reforestation en Côte d'Ivoire en renforçant la production et la distribution des plants d'arbres forestiers. En s'appuyant sur les premières expériences, elle prévoit d'améliorer les techniques de production pour augmenter la qualité et la survie des plants, avec des critères clairs pour les entreprises et les PMA gérés par les jeunes. Cela inclut la collaboration avec les entreprises du cacao et du chocolat, ainsi que les projets des PTFs. La distribution sera optimisée grâce à des partenariats avec des coopératives et des organisations locales, assurant une distribution plus étendue. Un système rigoureux de suivi post-planting sera mis en place pour garantir la croissance et l'intégration des plants et une base de données robuste sera mise en place.

4) **Conversion des Parcelles et Promotion du Reboisement Communautaire et Individuel** : Cette initiative vise à transformer les parcelles de café et de cacao cultivées en plein soleil en systèmes agroforestiers, en partenariat étroit avec les entreprises du secteur cacao et chocolat, afin de favoriser la biodiversité et d'améliorer la productivité des plantations, renforçant ainsi la durabilité des systèmes de production. Avec le soutien du ministère des Eaux et Forêts et de ses directions régionales, des efforts de reboisement seront menés au niveau communautaire et individuel dans les zones de production de café et de cacao. Ces actions visent à augmenter la couverture forestière, à améliorer la qualité des sols et à créer des corridors écologiques reliant les zones forestières fragmentées, facilitant ainsi la circulation de la faune et renforçant la résilience des écosystèmes. Les reboisements adopteront une approche communautaire inclusive, intégrant activement les producteurs de café-cacao et les communautés locales dans l'effort national de reforestation. Avec l'implication de tous les acteurs de la filière, cette initiative ambitionne de faire de la filière café-cacao un modèle d'engagement pour la gestion durable des ressources forestières et la lutte contre le changement climatique, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales.

Axe stratégique 2 : Valorisation Économique des Produits Agroforestiers pour Augmenter et Diversifier les Revenus des Producteurs

Cet axe stratégique vise à augmenter et diversifier les revenus des producteurs en valorisant les produits agroforestiers et en créant de nouvelles opportunités économiques durables pour les communautés locales. Les initiatives clés incluent :

1) **Évaluation et Commercialisation des Crédits Carbone** : La stratégie prévoit l'enregistrement systématique des stocks de carbone et la commercialisation des crédits carbone générés par les efforts de reboisement et d'agroforesterie. Cette initiative permettra de générer des revenus supplémentaires pour les producteurs, les incitant à maintenir et à étendre leurs pratiques agroforestières. Un système de vérification et de certification des crédits carbone sera mis en place pour assurer la transparence et l'intégrité du processus.

2) **Développement de Produits à Haute Valeur Ajoutée issus des systèmes agroforestiers** : Promouvoir la production et la transformation de produits à haute valeur ajoutée tels que les huiles essentielles, épices et extraits végétaux dans les systèmes agroforestiers. Les activités clés incluent la sélection d'essences forestières adaptées, l'établissement de partenariats avec des entreprises locales et internationales, et la formation des producteurs ainsi que des organisations de femmes et de jeunes. Les producteurs et les organisations de femmes auront accès à des technologies de transformation innovantes et des financements pour développer des chaînes de valeur robustes. Un système de certification et de traçabilité pour les produits agroforestiers sera mis en place pour assurer leur qualité et leur conformité aux standards internationaux. L'objectif est de diversifier les revenus des producteurs et de pénétrer de nouveaux marchés, tout en renforçant la durabilité et la résilience des systèmes agroforestiers.

3) **Mise en place d'un Système d'Incitation pour les Services Environnementaux (PSE)** : Les bénéfices issus des crédits carbone seront partagés avec les producteurs pour encourager et étendre les pratiques agroforestières. Un mécanisme de PSE sera développé pour récompenser les contributions à la conservation des écosystèmes et à la séquestration du carbone. Ce système inclura une prime de carbone sur le cacao provenant des systèmes agroforestiers, avec des contrats clairs et des systèmes de suivi pour garantir des paiements justes et transparents.

Axe stratégique 3 : Création d'Emplois Verts et Opportunités Économiques pour les Jeunes et les Femmes

L'objectif de cet axe est de générer des opportunités économiques durables pour les jeunes et les femmes, tout en augmentant le taux de couverture forestière et en renforçant la sécurité alimentaire à travers trois initiatives principales :

1) **Soutien à l'Entrepreneuriat Rural des Jeunes en Agroforesterie** : Cette initiative vise à stimuler l'économie locale et favoriser l'innovation en milieu rural. Inspirée des Centres Villageois de Services Agricoles (CVSA) par l'ICRAF, elle soutiendra les entreprises rurales gérées par les jeunes, spécialisées dans les prestations de services agricoles et sylvicoles. Les jeunes entrepreneurs bénéficieront de formations techniques sur les pratiques agroforestières, d'un accès aux intrants agricoles et forestiers, ainsi qu'aux équipements agricoles mécanisés. De plus, des facilités d'accès aux marchés seront mises en place auprès de coopératives et producteurs de café et cacao pour la fourniture de services tels que la taille des vergers, l'entretien des parcelles, le planting des arbres, et la vente de pépinières et d'intrants agricoles.

2) **Soutien aux Associations de Femmes pour la Transformation et la Commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux** : Cette initiative vise à renforcer les capacités des associations de femmes sur les techniques de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL), incluant les fruits, les plantes médicinales et les produits dérivés du bois. Elle prévoit de faciliter l'accès aux équipements de transformation et de dispenser des formations en gestion commerciale et marketing au profit des femmes. L'objectif est de maximiser la valeur ajoutée des produits, améliorer les revenus des femmes et leur offrir un meilleur accès aux marchés locaux, contribuant ainsi à l'équité de genre et au développement durable des communautés forestières.

3) **Soutien à la Production Vivrière en association avec les arbres forestiers** : Cette initiative promeut la production vivrière en association avec les systèmes agroforestiers et les reboisements communautaires, notamment dans le cadre de la replantation et la réhabilitation des parcelles pour contribuer à la sécurité alimentaire. Elle facilitera l'accès aux intrants agricoles et aux semences améliorées pour les associations de femmes et les épouses des producteurs de café et de cacao. Les formations et l'encadrement technique amélioreront les pratiques agricoles, renforçant la résilience des systèmes de production et augmentant la sécurité alimentaire des ménages. En diversifiant les cultures, incluant des légumes, céréales, légumineuses, arbres fruitiers et plantes médicinales, cette initiative vise à réduire les risques climatiques et améliorer la nutrition des communautés.

Axe Stratégique 4 : Gouvernance et Coordination des Initiatives Agroforestières

L'objectif de cet axe stratégique est de renforcer la gouvernance et la coordination des initiatives agroforestières pour améliorer leur impact et leur efficacité dans la filière café-cacao. Les initiatives clés incluent :

1) **Mise en place d'une plateforme Multipartite de Coordination** : Établir et opérationnaliser une plateforme de coordination pour centraliser les efforts, harmoniser les actions et maximiser les synergies entre les différents acteurs. Cette plateforme permettra un échange d'informations transparent et la mise en place de stratégies communes, incluant l'intégration des technologies numériques pour le suivi et la gestion des projets.

2) **Système de Suivi-Évaluation et suivi Digital des Initiatives** : Mettre en place un système robuste de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des initiatives agroforestières et de reforestation de la filière café-cacao, ajuster les stratégies en fonction des résultats et partager les meilleures pratiques. Assurer la coordination et le suivi à travers une communication régulière, des rapports périodiques et des rencontres de suivi. Un atelier annuel avec les parties prenantes sera organisé pour évaluer les progrès, identifier les défis et définir les actions correctives. Un outil numérique sera également mis en place pour la collecte de données en temps réel et le partage de connaissances, garantissant ainsi une coordination efficace, une transparence accrue et le suivi des initiatives agroforestières.

3) **Stratégie de Financement de l'agroforesterie de diversification des revenus** : Élaborer une stratégie de financement durable pour soutenir les projets agroforestiers, en garantissant des ressources stables. Développer des partenariats avec les entreprises du cacao, du chocolat et des institutions financières pour offrir des solutions de crédit adaptées. Faciliter l'accès au financement pour les producteurs, les femmes et les jeunes afin d'investir dans des équipements de transformation, des intrants agricoles et des technologies innovantes, renforçant ainsi la capacité des producteurs à valoriser leurs produits agroforestiers.

4.3 Théorie du Changement de la Stratégie d'Agroforesterie en Côte d'Ivoire

EFFET Les systèmes de production sont durables et résilients, les écosystèmes restaurés tout en réduisant les gaz à effet de serre.
La sécurité alimentaire est renforcée et modèle de gouvernance est approprié

RESULTATS

Productivité agricole et Résilience des Cultures accrues	Couverture forestière et qualité des sols améliorées	Revenus supplémentaires pour les Producteurs et Participation accrue des Jeunes et Femmes	Capacité des producteurs renforcées et Coordination efficace des Projets
--	--	---	--

PRODUITS

Qualité et Survie des Plants améliorées	Adoption des pratiques agroforestières	Nouvelles Chaînes de Valeur et Diversification des Revenus	Opportunités Économiques pour Jeunes et Femmes	Meilleure Coordination des Initiatives
---	--	--	--	--

ACTIVITES

Accès au Financement pour les intrants vivriers et Opportunités économique et d'emplois vert pour les jeunes et les femmes	Commercialisation des Crédits Carbone, Développement de Produits à Haute Valeur Ajoutée, Système d'Incitation pour les Services Environnementaux (PSE)	Équipe de Coordination dédiée au sein du Conseil du Café-Cacao, Plateforme physique et numérique multipartite	
Recherche et Développement sur l'agroforesterie	Production et Distribution de plants forestiers	Agroforesterie et Reboisement, Renforcement des Capacités	Système de Suivi-Évaluation et Stratégie de Communication des Capacités

PROBLEMATIQUES

Déforestation, Changement Climatique, Dégradation	Insécurité Alimentaire, Désintérêt de la jeunesse, Insécurité Foncière	Difficulté de financement, vulnérabilité économique, et risques de réputation pour	Manque de coordination et de suivi-évaluation des interventions
---	--	--	---

4.4 Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

La stratégie de reboisement et d'agroforesterie du Conseil du Café-Cacao (CCC) est conçue pour être un levier majeur dans l'atteinte de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier dans le contexte ivoirien où l'agriculture durable est cruciale pour soutenir l'économie locale tout en préservant l'environnement.



La stratégie contribue à la réduction de la pauvreté rurale en augmentant les revenus des producteurs par la diversification des produits agroforestiers et la commercialisation des crédits

de carbone. Les jeunes et les femmes bénéficient particulièrement de ces nouvelles opportunités économiques, favorisant ainsi une plus grande inclusion sociale et économique.

En promouvant la production vivrière intégrée aux systèmes agroforestiers, la stratégie améliore la sécurité alimentaire locale. Elle renforce les capacités des producteurs et encourage



l'adoption de pratiques agricoles durables, assurant ainsi une résilience accrue face aux chocs climatiques.



La stratégie renforce la résilience des systèmes de production de café et de cacao face au changement climatique et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le

biais de la reforestation et de l'agroforesterie. La commercialisation des crédits carbone issus de ces initiatives constitue un levier important pour financer les actions climatiques tout en générant des revenus pour les producteurs.

Avec l'objectif de restaurer 2 500 000 hectares de cacao en systèmes agroforestiers et de planter 100 000 000 d'arbres forestiers d'ici 2035, la stratégie joue un rôle crucial dans la



restauration des écosystèmes terrestres, la lutte contre la déforestation et la conservation de la biodiversité.



En favorisant la création d'emplois verts et en soutenant l'entrepreneuriat rural, notamment parmi les jeunes et les femmes, la stratégie contribue à une croissance économique inclusive tout en promouvant des pratiques agricoles durables.

5. PLAN D'ACTION

Axe stratégique 1 : Développement et Diffusion de l'Agroforesterie et le Reboisement communautaires à grande échelle

Objectifs	Activités	Description	Résultats attendus	Période	Responsables
Recherche et Développement sur les espèces et les pratiques agroforestières	Identifier et domestiquer les espèces d'arbres forestiers	Collaborer avec les centres de recherche et experts locaux pour identifier et cultiver les espèces adaptées aux conditions locales et compatibles avec les vergers de café et de cacao.	Identification et domestication de 20 espèces d'arbres, dont des arbres fruitiers, d'ici 2030	(2025-2035)	FIRCA, Universités et Centres de Recherche
	Développer des pratiques agroforestières spécifiques	Développer et tester de nouvelles pratiques agroforestières adaptées à chaque région écologique de production de cacao.	10 nouvelles pratiques développées d'agroforesterie et testées d'ici 2027	2025-2027	Centres de Recherche, FIRCA
	Documenter et diffuser les pratiques agroforestières innovantes	Créer des guides pratiques et protocoles de mise en œuvre pour les pratiques agroforestières, et les diffuser à 10 000 producteurs.	Guides pratiques diffusés à 10 000 producteurs d'ici 2025	2025-2025	ONG locales, Conseillers agricoles
Renforcement des Capacités des Producteurs et de leurs Organisations	Organiser des Campagnes de Sensibilisation	Campagnes de sensibilisation dans les zones de production pour promouvoir les avantages de l'agroforesterie et des pratiques durables.	Sensibilisation de 80 000 producteurs par an	2025-2035	Conseil du Café-cacao, PME et ONG locales, Conseillers agricoles
	Mettre en Place un Dispositif de Formation	Recrutement et formation des conseillers agricoles spécialisés pour former et appuyer techniquement les producteurs.	100 conseillers agricoles spécialisés et formation de 100 conseillers agricoles d'ici 2035	2025-2027	Centres de Formation, Ministère de l'Agriculture
	Renforcer les Capacités des Coopératives	Fournir des ressources, outils et formations aux coopératives pour la mise en place et la gestion de dispositifs agroforestiers efficaces.	Renforcement de 1000 coopératives en agroforesterie d'ici 2035	2025-2035	ONG locales, Coopératives
Renforcement du Dispositif de Production et de Distribution des Plants d'Arbres forestiers	Assurer la Production et Gestion des Pépinières d'Arbres forestiers	Appui aux coopératives et aux PME agricoles (PMEA) pour la production de plants d'arbres forestiers.	Production et distribution de 100 millions de plants d'arbres forestiers d'ici 2035	2025-2035	Coopératives, PME, ONG
	Collaborer avec les Coopératives et Entreprises du Cacao et du Chocolat pour la Distribution des Plants	Optimiser la distribution des plants en établissant des partenariats logistiques et des accords de cofinancement avec les coopératives et entreprises du cacao et du chocolat.	Distribution de 100 millions de plants d'ici 2035	2025-2036	Conseil du Café Cacao, Entreprises du Cacao et Chocolat
	Mettre en Place un Système de Suivi Post Distribution et Planting des Arbres	Utiliser des outils numériques et des applications mobiles pour garantir un suivi rigoureux post-planting.	Suivi d'au moins 2 500 000 hectares de plantation de cacao agroforestier d'ici 2035	2025-2035	Conseil du Café-cacao

Conversion des Parcelles et Promotion du Reboisement communautaire et Individuel	Transformer les Parcelles en Systèmes agroforestiers	Conversion des parcelles de cacao-café en systèmes agroforestiers intégrant des espèces forestières avec 25-40 arbres par hectare.	Conversion de 2 500 000 hectares de cacao en systèmes agroforestiers d'ici 2035	2025-2035	Conseil du Café Cacao, Coopératives, entreprises de cacao et chocolat
	Promouvoir le Reboisement communautaire et individuel	Reboisement des paysages de production de café et de cacao avec diverses espèces d'arbres forestiers utiles pour les communautés.	Plantation de 30 millions d'arbres forestiers dans les paysages de production de café et de cacao d'ici 2035	2025-2035	Ministère des Eaux et Forêts, ONG locales
	Créer des Corridors écologiques	Intégration des espèces locales pour favoriser la biodiversité et la connectivité des habitats.	Création de 10 000 hectares de corridors écologiques avec plus de 20 espèces différentes d'ici 2035	2025-2035	Ministère des Eaux et Forêts, ONG locales

Axe stratégique 2 : Valorisation économique des Produits agroforestiers pour augmenter et diversifier les Revenus des Producteurs

Objectifs	Activités	Description	Résultats attendus	Période	Responsables
Évaluation et Commercialisation des Crédits Carbone	Faciliter l'Enregistrement des Arbres	Collaborer avec le ministère des Eaux et Forêts pour enregistrer les arbres et évaluer les stocks de carbone.	Enregistrement de 100 000 000 d'arbres au profit des producteurs d'ici 2035	2025-2027	Ministère des Forêts, Ministère de l'Environnement
	Mettre en Place un Dispositif de Vérification et Certification des Crédits Carbone	Recrutement d'un prestataire pour mettre en place un système de vérification et certification des crédits carbone pour assurer la transparence.	Système de certification opérationnel d'ici 2026	2025-2026	Agences de Certification, ONG
	Commercialiser les Crédits Carbone	Développer des mécanismes de marché pour vendre les crédits carbone issus des initiatives de reboisement.	Commercialisation de 250 millions teCO2 pour les producteurs et les acteurs de la chaîne de valeur cacao d'ici 2035	2025-2030	Conseil du Café Cacao, Entreprises de Cacao et Chocolat
Développement de Produits à Haute Valeur ajoutée issus des Systèmes agroforestiers	Conduire une Étude de Marché pour identifier et sélectionner les Essences forestières	Réaliser une étude de marché exhaustive pour identifier et sélectionner les essences forestières les plus appropriées à la production de produits à haute valeur ajoutée, tels que les huiles essentielles et les épices.	Identifier 05 marchés viables pour les produits agroforestiers d'ici 2035	2025-2030	Conseil du Café-Cacao, Partenaires de Recherche
	Développer des Partenariats commerciaux et promouvoir les Produits agroforestiers à Haute Valeur ajoutée et prometteuse.	Établir au moins 05 partenariats commerciaux associés à la commercialisation des produits agroforestiers et organiser des activités de promotion de ces produits associés au cacao.	Établissement de 05 partenariats d'ici fin 2026	2025-2035	Conseil du Café-Cacao, Coopératives
	Mettre en Place un Système de Certification et de Traçabilité intégré pour les Produits agroforestiers	Mettre en place un système de certification et de traçabilité pour garantir la qualité des produits et leur accès à de nouveaux marchés en lien avec le système de traçabilité du cacao.	Certification et traçabilité opérationnelles d'ici la fin 2030	2025-2030	Agences de Certification, Coopératives, Conseil du Café-Cacao

Mise en Place d'un Mécanisme innovant d'Incitation pour récompenser la Conversion des Parcelles en Agroforesterie	Établir un Dispositif de Partage des Revenus issus des Crédits Carbone	Développer et mettre en œuvre un mécanisme transparent de distribution des revenus provenant des crédits carbone entre les producteurs et les différents acteurs de la filière café-cacao.	100 % des producteurs agroforestiers reçoivent des paiements transparents issus de la vente des crédits carbone d'ici 2030.	2025-2035	Conseil du Café Cacao, Coopératives, entreprises de cacao et chocolat
	Mise en place d'un Mécanisme PSE adapté à la Filière Café-Cacao	Créer un mécanisme de paiement pour services environnementaux (PSE) pour récompenser la conversion des parcelles en agroforesterie et pour la restauration des écosystèmes.	Récompense pour la conversion de 2 000 000 hectares en agroforesterie d'ici 2030.	2025-2035	Conseil du Café Cacao, ONG locales
	Négocier des Partenariats pour la Prime agroforestière sur le Cacao	Créer des arguments convaincants sur les avantages de l'agroforesterie, organiser des campagnes de sensibilisation auprès des consommateurs et négocier le paiement d'une prime agroforestière sur le prix du cacao provenant des systèmes agroforestiers.	Prime incluse dans 100 % des ventes de cacao agroforestier d'ici 2030	2025-2030	Conseil du Café Cacao, Entreprises de Cacao et Chocolat

Axe stratégique 3 : Création d'Opportunités économiques et d'emplois verts pour les jeunes et les femmes

Objectifs	Activités	Description	Résultats attendus	Période	Responsables
Soutien à l'entrepreneuriat rural des jeunes en agroforesterie	Former les Jeunes Entrepreneurs en Milieu rural	Organiser des formations pour les jeunes entrepreneurs sur les pratiques agroforestières et l'utilisation d'équipements agricoles mécanisés, gestion d'entreprise.	Formation de 450 jeunes entrepreneurs ruraux d'ici 2035	2025-2035	Conseil du Café-cacao, Entreprises de cacao et Chocolat, Centres de Formation, ONG
	Soutenir la Mise en Place d'Entreprises Rurales	Créer et soutenir des entreprises rurales gérées par les jeunes pour offrir des services agricoles sous le modèle des Centres Villageois de Services agricoles (CVSA).	Création de 86 entreprises rurales d'ici 2035	2025-2035	Conseil Café-Cacao, ONG, Coopératives
	Faciliter l'Accès aux Marchés pour les PME Rurales	Négocier des partenariats commerciaux entre les CVSA et les coopératives de café-cacao pour fournir les services agricoles.	100 partenariats commerciaux établis d'ici 2035	2025-2035	Conseil du Café Cacao, CVSA, Coopératives, Entreprises cacao chocolat
Appui aux Associations de Femmes pour la Transformation et la Commercialisation des Produits forestiers Non Ligneux (PFNL)	Former les Organisations de Femmes sur les Techniques de Transformation des Produits forestiers Non Ligneux	Organiser des ateliers de formation pour les organisations de femmes des communautés cacaoyères sur les techniques de transformation des PFNL, incluant des formations en gestion commerciale et marketing.	Formation de 300 associations de femmes d'ici 2035	2025-2035	Conseil café-cacao, Centres de Formation, ONG locales
	Faciliter l'Accès aux Équipements de Transformation pour les Organisations de Femmes	Soutenir les organisations de femmes pour l'acquisition des équipements de transformation des PFNL pour maximiser la valeur ajoutée des produits.	Équipement de 300 organisations de femmes d'ici 2035	2025-2027	Conseil du café-cacao, ONG locales, Coopératives, Entreprises du café-cacao
	Faciliter l'Accès aux Marchés Locaux des Produits Transformés	Appuyer la création d'identité de marque et faciliter les partenariats commerciaux pour la commercialisation des produits transformés sur les marchés locaux et internationaux.	Accès aux marchés pour 100 % des produits transformés d'ici 2027	2025-2035	Conseil du Café Cacao, Entreprises locales et internationales

Soutenir la Production Vivrière en Association avec les Reboisements	Promouvoir la Production Vivrière en Association avec les Systèmes Agroforestiers et les Reboisements	Faciliter l'accès aux intrants agricoles et aux semences améliorées pour les associations de femmes et épouses de producteurs de café et de cacao.	Distribution d'intrants et de semences vivrières sur 5000 ha d'ici 2035	2025-2035	Ministère de l'Agriculture, ONG locales
	Formations et Encadrement des Femmes Productrices de Vivriers	Organisation de sessions de formation et encadrement continu des femmes productrices pour améliorer les pratiques de production vivrière.	Formation de 5000 femmes productrices d'ici 2035	2025-2035	Centres de Formation, ONG locales

Axe Stratégique 4 : Renforcement de la gouvernance et Coordination des Initiatives agroforestières

Objectifs	Activités	Description	Résultats attendus	Période	Responsables
Mise en Place d'une Plateforme multipartite pour la Coordination des initiatives d'agroforesterie café-cacao	Établir et opérationnaliser une Plateforme Physique	Créer une plateforme physique pour coordonner les activités d'agroforesterie et de reboisement de la filière café-cacao.	Plateforme opérationnelle d'ici 2026	2025-2026	Conseil du Café Cacao, Partenaires techniques et financiers
	Développer un Plan d'Action conjoint pour assurer le succès des Campagnes de Distribution des Plants forestiers.	Développer une stratégie et un plan d'action commun pour la production et distribution des plants forestiers.	Plan d'action commun mis en œuvre d'ici 2027	2025-2035	Ministère des Eaux et Forêts, Conseil du Café Cacao
Mise en place d'un Système de Suivi digital des Initiatives d'Agroforesterie et de Reboisement	Développer une Plateforme digitale de Monitoring des Parcelles d'Agroforesterie	Développer et déployer une plateforme numérique pour le reporting et le suivi en temps réel des activités d'agroforesterie.	Plateforme numérique opérationnelle d'ici 2026	2025-2026	Conseil du Café Cacao, Partenaires techniques et financiers
	Établir un Cadre de Suivi-Évaluation	Créer un cadre de suivi-évaluation avec des indicateurs de performance clairs et des mécanismes de reporting réguliers.	Cadre de suivi-évaluation opérationnel d'ici 2026	2025-2026	Conseil du Café Cacao, Agences de Certification
Mise en Œuvre d'une Stratégie de Financement pérenne de l'Agroforesterie	Développer des Partenariats Public-Privé pour le Financement de la Stratégie	Créer des partenariats avec les institutions financières et entreprises pour offrir des produits financiers spécifiques pour soutenir l'agroforesterie.	Partenariats financiers établis avec 10 institutions d'ici 2027	2025-2027	Conseil du Café Cacao, Institutions Financières
	Mobiliser la Finance climatique pour appuyer la Mise en Œuvre de la Stratégie	Recrutement d'un prestataire pour élaborer et soumettre des projets pour mobiliser la finance climatique sous forme de subventions ou garanties de crédit.	50 millions USD de financement climatique mobilisés d'ici 2030	2025-2030	Conseil du Café Cacao, ONG locales

6. CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Sources de Vérification	Cibles	Activités clés	Hypothèses clés
Objectif global 1 : Contribuer à la reforestation et à l'amélioration de la couverture forestière en Côte d'Ivoire						
Développer et diffuser les pratiques agroforestières adaptées aux conditions locales	Identification et domestication de 20 espèces d'arbres adaptées aux conditions locales d'ici 2030	Nombre d'espèces d'arbres identifiées et domestiquées (20 espèces d'ici 2030)	Rapports de recherche, Publications universitaires, Rapports des centres de recherche	20 espèces d'arbres d'ici 2030	Collaborer avec les centres de recherche et experts locaux pour identifier et cultiver les espèces adaptées	Engagement continu des partenaires de recherche
	10 nouvelles pratiques agroforestières développées et testées d'ici 2027	Nombre de pratiques agroforestières développées et expérimentées (10 pratiques d'ici 2027)	Rapports de projet, Publications scientifiques, Rapports de tests sur le terrain	10 pratiques d'ici 2027	Développer et tester de nouvelles pratiques agroforestières adaptées à chaque région écologique de production de cacao	Disponibilité des ressources pour les tests de pratiques agricoles
Renforcer les capacités des producteurs et de leurs organisations	Sensibilisation de 25 000 producteurs par an sur les avantages de l'agroforesterie	Nombre de producteurs sensibilisés par an (25 000 producteurs/an)	Rapports de sensibilisation, Listes de participants aux campagnes, Évaluations de sensibilisation	25 000 producteurs /an	Organiser des campagnes de sensibilisation dans les zones de production	Participation active des producteurs aux campagnes de sensibilisation
	100 conseillers agricoles spécialisés formés et 1000 coopératives renforcées d'ici 2035	Nombre de conseillers agricoles spécialisés formés (100 conseillers d'ici 2035)	Rapports de formation, Certificats de formation, Rapports des coopératives	100 conseillers formés, 1000 coopératives	Recrutement et formation des conseillers agricoles spécialisés, Fournir des ressources, outils et formations aux coopératives	Coopératives et conseillers agricoles disponibles et motivés
Assurer la production et la distribution efficace des plants d'arbres forestiers	Production et distribution de 100 millions de plants d'arbres forestiers d'ici 2035	Nombre de plants d'arbres forestiers produits et distribués (100 millions d'ici 2035)	Rapports de production de plants, Rapports de distribution, Inventaires des pépinières	100 millions de plants d'ici 2035	Appui aux coopératives et PME pour la production de plants d'arbres forestiers, Optimisation de la distribution des plants en établissant des partenariats logistiques et des accords de co-financement avec les coopératives et entreprises du cacao et du chocolat, Utilisation des outils numériques et des applications mobiles pour garantir un suivi rigoureux post-planting	Coopératives et entreprises partenaires engagées et équipées pour la production et la distribution
Convertir les parcelles de cacao-café en systèmes agroforestiers	Conversion de 2 500 000 hectares de cacao en systèmes agroforestiers d'ici 2035	Surface des parcelles de cacao converties en systèmes agroforestiers (2 500 000 ha)	Rapports de conversion des parcelles, Images satellitaires, Rapports des producteurs	2 500 000 hectares d'ici 2035	Conversion des parcelles de cacao-café en systèmes agroforestiers intégrant des espèces forestières avec 25-40 arbres par hectare	Collaboration et adhésion des producteurs de cacao aux initiatives de conversion
Promouvoir le reboisement communautaire et individuel	Plantation de 30 millions d'arbres forestiers dans les paysages de production de café et cacao d'ici 2035	Nombre d'arbres forestiers plantés (30 millions d'ici 2035)	Rapports de plantation, Images satellitaires, Rapports communautaires	30 millions d'arbres d'ici 2035	Reboisement des paysages de production de café et de cacao avec diverses espèces d'arbres forestiers utiles pour les communautés	Participation active des communautés locales au reboisement
Créer des corridors écologiques	Création de 10 000 hectares de corridors écologiques avec plus de 20 espèces différentes d'ici 2035	Surface des corridors écologiques créés (10 000 ha d'ici 2035)	Rapports de projet, Images satellitaires, Rapports des ONG et des communautés	10 000 hectares d'ici 2035	Intégration des espèces locales pour favoriser la biodiversité et la connectivité des habitats	Engagement des parties prenantes à maintenir les corridors écologiques

Objectif global 2 : Valoriser économiquement les produits agroforestiers pour augmenter et diversifier les revenus des producteurs						
Faciliter l'enregistrement des arbres et la commercialisation des crédits carbone	Enregistrement de 100 000 000 d'arbres au profit des producteurs d'ici 2035	Nombre d'arbres enregistrés pour les crédits carbone (100 000 000 arbres d'ici 2035)	Rapports d'enregistrement, Bases de données des crédits carbone, Rapports de suivi	100 000 000 arbres d'ici 2035	Collaborer avec les ministères des Eaux et Forêts pour enregistrer les arbres et évaluer les stocks de carbone, Mettre en place un système de vérification et certification des crédits carbone, Développer des mécanismes de marché pour vendre les crédits carbonés issus des initiatives de reboisement	Marché du carbone stable et mécanismes de financement internationaux accessibles
Développer des produits à haute valeur ajoutée issus des systèmes agroforestiers	Identifier 05 marchés viables pour les produits agroforestiers d'ici 2035	Nombre de marchés viables identifiés pour les produits agroforestiers (05 marchés)	Rapports d'étude de marché, Accords de partenariat, Rapports de commercialisation	05 marchés d'ici 2035	Réaliser une étude de marché exhaustive pour identifier et sélectionner les essences forestières les plus appropriées à la production de produits à haute valeur ajoutée, Établir des partenariats commerciaux, Mettre en place un système de certification et de traçabilité pour garantir la qualité des produits et leur accès à de nouveaux marchés	Collaboration des partenaires commerciaux et accès aux marchés internationaux
Objectif global 3 : Créer des opportunités économiques et des emplois verts pour les jeunes et les femmes						
Créer des opportunités d'emplois verts pour les jeunes	Formation de 450 jeunes entrepreneurs ruraux d'ici 2035	Nombre de jeunes entrepreneurs formés (5,000 d'ici 2035)	Rapports de formation, Listes de participants, Certificats de formation	450 jeunes d'ici 2035	Organiser des formations pour les jeunes entrepreneurs sur les pratiques agroforestières et l'utilisation d'équipements agricoles mécanisés, gestion d'entreprise	Participation active des jeunes entrepreneurs aux formations
	Création de 86 entreprises rurales d'ici 2035	Nombre d'entreprises rurales créées (250 d'ici 2035)	Rapports de création d'entreprises, Inventaires des entreprises rurales, Rapports de soutien	86 entreprises d'ici 2035	Créer et soutenir des entreprises rurales gérées par les jeunes pour offrir des services agricoles sous le modèle des Centres Villageois de Services Agricoles (CVSA).	Disponibilité des ressources pour la création et le soutien des entreprises rurales
	100 partenariats commerciaux établis d'ici 2035	Nombre de partenariats commerciaux établis (100 d'ici 2035)	Rapports de partenariat, Accords commerciaux, Rapports des coopératives	100 partenariats d'ici 2035	Négocier des partenariats commerciaux entre les CVSA et les coopératives de café-cacao pour fournir les services agricoles	Adhésion des coopératives et des entreprises au partenariat commercial
Appuyer les associations de femmes pour la transformation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux	Formation de 300 associations de femmes d'ici 2035	Nombre d'associations de femmes formées (300 d'ici 2035)	Rapports de formation, Listes de participants, Certificats de formation	300 associations d'ici 2035	Organiser des ateliers de formation pour les organisations de femmes des communautés cacaoyères sur les techniques de transformation des PFNL, incluant des formations en gestion commerciale et marketing	Participation active des organisations de femmes aux ateliers de formation

	Équipement de 300 organisations de femmes d'ici 2035	Nombre d'organisations de femmes équipées (300 d'ici 2035)	Rapports d'équipement, Inventaires des équipements, Rapports des coopératives	300 organisations d'ici 2035	Soutenir les organisations de femmes pour l'acquisition des équipements de transformation des PFNL pour maximiser la valeur ajoutée des produits	Accès au financement pour l'acquisition des équipements de transformation
	Accès aux marchés pour 100 % des produits transformés d'ici 2027	Pourcentage des produits transformés accédant aux marchés (100 % d'ici 2027)	Rapports de commercialisation, Accords de partenariat, Rapports de marché	100 % des produits d'ici 2027	Appuyer la création d'identité de marque et faciliter les partenariats commerciaux pour la commercialisation des produits transformés sur les marchés locaux et internationaux	Collaboration avec les entreprises locales et internationales pour la commercialisation des produits
Soutenir la production vivrière en association avec les reboisements et les systèmes agroforestiers	Distribution d'intrants et de semences vivrières sur 5000 ha d'ici 2035	Surface de terres bénéficiant de la distribution d'intrants et de semences vivrières	Rapports de distribution, Inventaires des intrants et semences, Rapports des associations de femmes	5000 ha d'ici 2035	Faciliter l'accès aux intrants agricoles et aux semences améliorées pour les associations de femmes et épouses de producteurs de café et de cacao	Disponibilité des intrants agricoles et des semences améliorées
	Formation de 5000 femmes productrices d'ici 2035	Nombre de femmes productrices formées (5000 d'ici 2035)	Rapports de formation, Listes de participants, Certificats de formation	5000 femmes d'ici 2035	Organisation de sessions de formation et encadrement continu des femmes productrices pour améliorer les pratiques de production vivrière	Participation active des femmes productrices aux formations et à l'encadrement
Objectif global 4 : Renforcer la gouvernance et la coordination des initiatives agroforestières						
Établir et opérationnaliser une plateforme multipartite de coordination	Plateforme opérationnelle d'ici 2026	Plateforme de coordination établie et opérationnelle (d'ici 2026)	Rapports de création de la plateforme, Listes de participants, Rapports d'activité de la plateforme	Plateforme opérationnelle d'ici 2026	Créer une plateforme physique pour coordonner les activités d'agroforesterie et de reboisement de la filière café-cacao	Engagement des partenaires techniques et financiers dans la plateforme
	Plan d'action commun mis en œuvre d'ici 2027	Plan d'action commun développé et mis en œuvre (d'ici 2027)	Rapports de planification, Listes de participants, Rapports de mise en œuvre	Plan d'action mis en œuvre d'ici 2027	Développer une stratégie et un plan d'action commun pour la production et distribution des plants forestiers	Collaboration et coordination efficaces entre les parties prenantes
Établir un cadre de suivi-évaluation	Plateforme numérique opérationnelle d'ici 2026	Plateforme numérique de suivi opérationnelle (d'ici 2026)	Rapports de développement, Tests de la plateforme, Rapports d'utilisation de la plateforme	Plateforme opérationnelle d'ici 2026	Développer et déployer une plateforme numérique pour le reporting et le suivi en temps réel des activités d'agroforesterie	Accès et utilisation des technologies numériques par les acteurs impliqués
	Cadre de suivi-évaluation opérationnel d'ici 2026	Cadre de suivi-évaluation établi et opérationnel (d'ici 2026)	Rapports de suivi-évaluation, Indicateurs de performance, Rapports de mise en œuvre	Cadre opérationnel d'ici 2026	Créer un cadre de suivi-évaluation avec des indicateurs de performance clairs et des mécanismes de reporting réguliers	Mise en place et utilisation effective des indicateurs de performance et des mécanismes de reporting
Mobiliser des financements pour la mise en œuvre de la stratégie	Partenariats financiers établis avec 10 institutions d'ici 2027	Nombre de partenariats financiers établis (10 d'ici 2027)	Accords de partenariat, Rapports de financement, Rapports de collaboration	10 partenariats d'ici 2027	Créer des partenariats avec les institutions financières et entreprises pour offrir des produits financiers spécifiques pour soutenir l'agroforesterie	Engagement des institutions financières et des entreprises dans le financement de la stratégie
	50 millions USD de financement climatique mobilisés d'ici 2030	Montant du financement climatique mobilisé (50 millions USD d'ici 2030)	Rapports de soumission de projets, Accords de financement, Rapports de mise en œuvre	50 millions USD d'ici 2030	Recrutement d'expert pour l'élaboration et la Soumettre des projets pour mobiliser la finance climatique sous forme de subventions ou garanties de crédit	Accès aux sources de financement climatique et soumission réussie des projets

7. BUDGET DE MISE EN ŒUVRE

Actions	Activités	Objectifs quantitatifs	Descriptions des coûts	Budget (en FCFA)
Axe stratégique 1 :				
Recherche et Développement sur les Espèces et les Pratiques Agroforestières	Identifier et Domesticquer les Espèces d' Arbres Forestiers	Identification et domestication de 20 espèces d'arbres d'ici 2035	Coûts de recherche, salaires ou Prime des chercheurs, équipements de laboratoire, tests de terrain	250 000 000
	Développer des Pratiques Agroforestières Spécifiques	10 nouvelles pratiques agroforestières développées et testées d'ici 2035	Coûts de développement de pratiques, tests sur le terrain, salaires des agronomes, équipement et matériel de démonstration	250 000 000
	Documenter et Diffuser les Pratiques Agroforestières	Guides pratiques diffusés à 10 000 producteurs d'ici 2035	Impression des guides, distribution, sessions de formation pour les conseillers agricoles	113 500 000
Renforcement des Capacités des Producteurs et de leurs Organisations	Organiser des Campagnes de Sensibilisation	Sensibilisation de 25 000 producteurs par an	Coûts de campagne (publicité, matériel de sensibilisation), logistique des événements, rémunération des animateurs	750 000 000
	Mettre en Place un Dispositif de Formation	50 conseillers agricoles spécialisés formés d'ici 2035	Coûts de formation (formateurs, matériel pédagogique), rémunération des conseillers, logistique des sessions de formation	1 500 000 000
	Renforcer les Capacités des Coopératives	Renforcement de 1000 coopératives en agroforesterie d'ici 2035	Coûts de renforcement des capacités (formations, équipements), soutien opérationnel aux coopératives	300 000 000
Renforcement du Dispositif de Production et de Distribution des Plants d' Arbres Forestiers	Assurer la Production et Gestion des Pépinières d' Arbres Forestiers	Production et distribution de 100 millions de plants d'arbres forestiers d'ici 2035	Coûts de production (pépinières, intrants), gestion des pépinières, distribution (logistique, transport)	35 000 000 000
	Collaborer avec les Coopératives et Entreprises du Cacao et du Chocolat pour la Distribution des Plants	Distribution de 100 millions de plants d'ici 2035	Partenariats logistiques, co-financement des activités de distribution, suivi de la plantation (50 FCFA/plants)	5 000 000 000
	Mettre en Place un Système de Suivi Post Distribution et Planting des Arbres	Suivi d'au moins 2 500 000 hectares de plantation de cacao agroforestier d'ici 2035	Développement et déploiement d'outils numériques, formation des utilisateurs, coûts de suivi et évaluation (25 FCFA/Plants)	2 500 000 000
Conversion des Parcelles et Promotion du Reboisement Communautaire et Individuel	Transformer les Parcelles en Systèmes Agroforestiers	Conversion de 2 500 000 hectares de cacao en systèmes agroforestiers d'ici 2035	Coûts de conversion (formation, matériel, suivi), incitations financières pour les producteurs (150 FCFA/Plants)	10 500 000 000
	Promouvoir le Reboisement Communautaire et Individuel	Plantation de 30 millions d'arbres forestiers dans les paysages de production de café et cacao d'ici 2035	Coûts de plantation, matériel de reboisement, soutien aux communautés, logistique et suivi (150 FCFA/Plants)	4 500 000 000
	Créer des Corridors Écologiques	Création de 10 000 hectares de corridors écologiques avec plus de 20 espèces différentes d'ici 2035	Coûts d'intégration des espèces locales, soutien aux communautés, suivi écologique	3 500 000 000

Axe stratégique 2 :				
Valorisation Économique des Produits Agroforestiers pour Augmenter et Diversifier les Revenus des Producteurs	Faciliter l'Enregistrement des Arbres et la Commercialisation des Crédits Carbone	Enregistrement de 100 000 000 d'arbres au profit des producteurs d'ici 2035	Coûts d'enregistrement, développement des mécanismes de marché, soutien aux producteurs (5000 FCFA/Ha)	12 500 000 000
	Mettre en Place un Dispositif de Vérification et Certification des Crédits Carbone	Système de certification opérationnel d'ici 2026	Recrutement d'experts, développement de méthodologie, outils de certification, infrastructures, suivi et évaluation	300 000 000
	Commercialiser les Crédits Carbone	Commercialisation de 250 millions teCO2 au profit des producteurs et des acteurs de la chaîne de valeur cacao d'ici 2035	Développement des mécanismes de marché, promotion, formation, suivi et évaluation	500 000 000
Développement de Produits à Haute Valeur Ajoutée issus des Systèmes Agroforestiers	Conduire une Étude de Marché pour Identifier et Sélectionner les Essences Forestières	Identifier 05 marchés viables pour les produits agroforestiers d'ici 2035	Honoraires expert pour l'Études de marché, développement de produits, partenariats commerciaux, mise en place de systèmes de certification et de traçabilité	250 000 000
	Développer des Partenariats Commerciaux et Promouvoir les Produits Agroforestiers à Haute Valeur Ajoutée et Prometteuse	Établissement de 05 partenariats d'ici fin 2026	Négociation et établissement de partenariats, Missions de prospection, Ateliers de partenariat et matériel promotionnel	25 000 000
	Mettre en Place un Système de Certification et de Traçabilité Intégré pour les Produits Agroforestiers	Certification et traçabilité opérationnelles d'ici fin 2030	Développement du système de certification, Formation des acteurs, Mise en place du système de traçabilité	50 000 000
Mise en Place d'un Mécanisme Innovant d'Incitation pour Récompenser la Conversion des Parcelles en Agroforesterie	Établir un Dispositif de Partage des Revenus Issus des Crédits Carbone	100 % des producteurs agroforestiers reçoivent des paiements transparents d'ici 2030	Honoraires pour le développement et mise en œuvre de mécanismes de paiement pour services environnementaux, création de systèmes de gestion financière et audits annuels	100 000 000
	Développement d'un Mécanisme PSE Adapté à la Filière Café-Cacao	Récompense pour la conversion de 2 000 000 hectares d'ici 2030	Coûts de conception et d'implémentation du mécanisme PSE, campagnes de sensibilisation, formation des producteurs, suivi et évaluation	150 000 000
	Négocier des Partenariats pour la Prime Agroforestière sur le Cacao	Prime incluse dans 100 % des ventes de cacao agroforestier d'ici 2030	Coûts de négociation des partenariats, campagnes de communication et sensibilisation, établissement d'accords de vente et suivi de la prime tagroforestière	300 000 000

Axe stratégique 3 :				
Créer des Opportunités des Emplois Verts pour les Jeunes et les Femmes	Former les Jeunes Entrepreneurs en Milieu Rural	Formation de 450 jeunes entrepreneurs ruraux d'ici 2035	Coûts de formation, soutien aux jeunes entrepreneurs, développement de modules de formation	250 000 000
	Soutenir la Mise en Place d'Entreprises Rurales	Création de 86 entreprises rurales d'ici 2035	Coûts de création d'entreprises, soutien aux jeunes entrepreneurs, développement de centres villageois de cacao-culture	37 500 000
	Faciliter l'Accès aux Marchés pour les PME Rurales	100 partenariats commerciaux établis d'ici 2035	Négociation de partenariats commerciaux, soutien aux coopératives, développement de marchés	5 000 000
Appuyer les Associations de Femmes pour la Transformation et la Commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Former les Organisations de Femmes sur les Techniques de Transformation des Produits Forestiers Non Ligneux	Formation de 300 associations de femmes d'ici 2035	Coûts de formation, développement de modules de formation, soutien aux associations de femmes	75 000 000
	Faciliter l'Accès aux Équipements de Transformation pour les Organisations de Femmes	Équipement de 300 organisations de femmes d'ici 2035	Acquisition d'équipements, soutien logistique et technique, financement	225 000 000
	Faciliter l'Accès aux Marchés Locaux des Produits Transformés	Accès aux marchés pour 100 % des produits transformés d'ici 2027	Création d'identité de marque, développement de partenariats commerciaux, soutien à la commercialisation	75 000 000
Axe stratégique 4 :				
Soutenir la Production Vivrière en Association avec les Reboisements	Promouvoir la Production Vivrière en Association avec les Systèmes Agroforestiers et les Reboisements	Distribution d'intrants et de semences vivrières sur 5000 ha d'ici 2035	Acquisition d'intrants et de semences, soutien aux associations de femmes, logistique et suivi	1 250 000 000
	Former et Encadrer les Femmes Productrices de Vivriers	Formation de 5000 femmes productrices d'ici 2035	Organisation de sessions de formation, encadrement continu, développement de modules de formation	125 000 000
Mise en Place d'une Plateforme Multipartite de Coordination	Établir et Opérationnaliser une Plateforme Multipartite de Coordination	Plateforme opérationnelle d'ici 2026	Développement de la plateforme, soutien logistique et technique, coordination des activités, organisation d'un atelier nationale annuel	110 000 000
	Développer un Plan d'Action Commun pour la Réussite des Campagnes de Distribution des Plants	Plan d'action commun mis en œuvre d'ici 2027	Développement de la stratégie, soutien logistique et technique, coordination des activités	50 000 000
Mise en Place d'un Système de Suivi Digital des Initiatives d'Agroforesterie et de Reboisement	Mettre en Place un Système de Suivi Digital des Initiatives d'Agroforesterie et de Reboisement	Plateforme numérique opérationnelle d'ici 2026	Développement de la plateforme numérique, formation des utilisateurs, suivi et évaluation	50 000 000
	Établir un Cadre de Suivi-Évaluation	Cadre de suivi-évaluation opérationnel d'ici 2026	Développement du cadre de suivi-évaluation, mise en place d'indicateurs de performance, soutien logistique et technique	50 000 000

Mise en Œuvre d'une Stratégie de Financement Pérenne de l'Agroforesterie	Développer des Partenariats Public-Privé pour le Financement de la Stratégie	Partenariats financiers établis avec 10 institutions d'ici 2027	Négociation de partenariats, soutien technique et financier, développement de mécanismes de financement	25 000 000
	Mobiliser la Finance Climatique pour Appuyer la Mise en Œuvre de la Stratégie	50 millions USD de financement climatique mobilisés d'ici 2030	Honoraires expert Soumission de projets, négociation de financements, suivi et évaluation	60 000 000
Total				80 726 000 000

8. CADRE DE GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE

Pour garantir une mise en œuvre efficace et coordonnée de la stratégie de reforestation et d'agroforesterie en Côte d'Ivoire, un cadre de gouvernance solide est essentiel. Ce cadre repose sur la collaboration étroite entre les différents acteurs impliqués et la mise en place de structures et de processus adaptés.

8.1 Mise en Place d'une Équipe dédiée

Pour piloter la stratégie de manière efficace, il est impératif de former une équipe spécialisée au sein du Conseil du Café-Cacao. Cette équipe doit être composée de professionnels motivés, dotés des compétences nécessaires en agroforesterie, gestion de projets, suivi-évaluation, communication et gestion financière. Il est crucial de fournir à cette équipe les moyens humains, matériels et financiers adéquats pour exécuter les activités de manière efficace.

8.2 Collaboration avec des Partenaires Clés

Recherche et Développement : La collaboration avec des partenaires tels que FIRCA, CNRA, ICRAF, et autres instituts ou centres de recherche spécialisés en agroforesterie est essentielle. L'objectif est d'améliorer continuellement les techniques agroforestières et d'intégrer les dernières avancées scientifiques dans les pratiques locales.

Accompagnement des Producteurs : Il est nécessaire de collaborer avec des partenaires, comme l'ANADER et les dispositifs de conseil agricole des partenaires privés. L'objectif est d'évaluer et de renforcer les dispositifs existants pour assurer un accompagnement efficace des producteurs.

Reboisement : La collaboration avec les services compétents de l'administration forestière, notamment SODEFOR et MINEF, est cruciale. L'objectif est d'intégrer les spécificités techniques du reboisement et de garantir une mise en œuvre conforme aux normes environnementales.

8.3 Collaboration avec les Partenaires privés et Secteurs connexes

Pour maximiser l'impact des initiatives agroforestières et de reboisement, il est essentiel d'exploiter les synergies entre les différents secteurs, notamment la cacaoculture, le secteur bois et les autres filières agricoles. Cette collaboration doit inclure tous les partenaires privés impliqués dans ces secteurs.

8.4 Coordination interne au Conseil du Café-Cacao

Une coordination efficace entre les différentes directions et services du Conseil du Café-Cacao, notamment la DDA, la DDRCI et les délégations régionales, est indispensable pour une mise en œuvre harmonisée des activités. Cette synergie interne permet d'aligner les efforts et de garantir la cohérence des actions.

8.5 Mise en Place d'un Plan de Suivi-Évaluation

Pour mesurer les progrès, identifier les défis et ajuster les stratégies en conséquence, il est essentiel d'établir un système de suivi-évaluation robuste. Ce plan doit inclure la définition d'indicateurs de performance clairs et mesurables, la production de rapports réguliers pour suivre l'avancement des activités et les résultats obtenus, ainsi que la conduite d'évaluations périodiques pour évaluer l'efficacité des interventions et apporter les ajustements nécessaires.

8.6 Mise en Place d'une Stratégie de Communication

Assurer une communication efficace et transparente entre les différentes parties prenantes et promouvoir les initiatives auprès du grand public est crucial. Il est important d'utiliser divers canaux de communication, tels que les médias, les réseaux sociaux, les ateliers et les conférences, pour diffuser l'information. Développer des messages clés pour sensibiliser les producteurs, les communautés locales et les partenaires sur les avantages de l'agroforesterie et du reboisement est essentiel. Enfin, il faut promouvoir l'engagement et la participation active de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie.

9. CONCLUSION

La stratégie de contribution à la reforestation de la filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire représente une réponse ambitieuse et intégrée aux défis environnementaux et économiques que le pays doit relever. La déforestation et la dégradation des terres, exacerbées par des pratiques agricoles non durables, menacent non seulement la biodiversité et les ressources naturelles, mais aussi les moyens de subsistance de millions de producteurs. Face à ces enjeux, la vision stratégique adoptée vise à restaurer et à protéger les écosystèmes forestiers tout en augmentant et en diversifiant les revenus des producteurs grâce à des pratiques agroforestières innovantes.

Cette stratégie repose sur des piliers essentiels : la mise en place de pratiques agroforestières adaptées, le renforcement des capacités des producteurs, la valorisation économique des produits issus des systèmes agroforestiers, et la création d'un cadre de gouvernance solide pour assurer une mise en œuvre efficace. Les collaborations avec des partenaires clés dans les domaines de la recherche, de l'accompagnement des producteurs, du reboisement, et des secteurs privés sont cruciales pour maximiser l'impact des initiatives.

Un appel à l'action est lancé à toutes parties prenantes — gouvernement, partenaires techniques et financiers, organisations de producteurs, entreprises privées, institutions de recherche et communautés locales. Chacun aura un rôle vital à jouer pour assurer le succès de cette stratégie. Le gouvernement à travers le Conseil du Café-Cacao et les ministères sectoriels impliqués fourniront le cadre politique et réglementaire adéquat, les partenaires techniques et financiers devront apporter leur expertise et leurs ressources, et les producteurs devront adopter et mettre en œuvre les nouvelles pratiques. Les entreprises privées peuvent créer des synergies et des partenariats commerciaux, tandis que les communautés locales doivent s'engager activement dans les initiatives de reboisement et d'agroforesterie.

Ensemble, par une action concertée et une vision commune de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du café et du cacao sous le leadership du Conseil du Café-Cacao, la filière café cacao pourra non seulement contribuer de manière significative à la restauration des forêts de la Côte d'Ivoire, mais aussi créer des opportunités économiques durables pour les générations présentes et futures. La réussite de cette stratégie dépend donc d'un engagement collectif à travailler ensemble pour un avenir plus vert et plus prospère.

Références Bibliographiques

1. **Abidjan Legacy Program.** (2023). Programme pour atténuer la dégradation des terres et des forêts en Côte d'Ivoire.
2. **African Development Bank.** (2021). Rapport sur la coordination des interventions en matière de reforestation et de développement durable en Côte d'Ivoire.
3. **Conseil du Café-Cacao.** (2023). Stratégie nationale de cacao durable : Objectifs et mise en œuvre.
4. **EU Commission.** (2023). Règlements de l'Union Européenne concernant la déforestation et leurs impacts sur le commerce du cacao.
5. **FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).** (2022). État des forêts et de la déforestation en Côte d'Ivoire : Analyse des impacts environnementaux et économiques.
6. **FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).** (2022). Pratiques agroforestières et durabilité en Afrique de l'Ouest. FAO, Rome.
7. **G. A. Mahyao et al.** (2022). Étude sur l'impact du changement climatique sur la production cacaoyère en Côte d'Ivoire.
8. **IMF (International Monetary Fund).** (2022). Rapport sur le financement de l'agroforesterie en Afrique de l'Ouest.
9. **IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change).** (2021). Rapport sur les changements climatiques : Impacts, adaptation et vulnérabilité.
10. **IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change).** (2021). Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press.
11. **Kouadio, K., et al.** (2023). Analyse de la déforestation due à la cacaoculture en Côte d'Ivoire : 1986-2018.
12. **Loi N°2019-675,** 23 juillet 2019. Nouveau Code forestier ivoirien.
13. **Loi N°2019-868,** 14 octobre 2019. Code foncier ivoirien.
14. **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la Côte d'Ivoire.** (2022). Rapport National sur l'État des Forêts et de la Biodiversité en Côte d'Ivoire.

15. **OECD (Organisation de Coopération et de Développement Économiques).** (2022). Rapport sur la volatilité du marché mondial du cacao et ses impacts sur les agriculteurs ivoiriens.
16. **Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2).** (2022). Document stratégique pour une agriculture durable en Côte d'Ivoire.
17. **Renier, M., et al.** (2023). Cartographie de la déforestation due à la culture du cacao en Côte d'Ivoire (2000-2019).
18. **Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF).** (2018). Plan décennal pour la conservation des forêts en Côte d'Ivoire.
19. **Stratégie nationale REDD+.** (2017). Document de stratégie pour la réduction des émissions liées à la déforestation.
20. **Stratégie Nationale pour une Agriculture Climato-intelligente (SNAIC).** (2021). Cadre stratégique pour une agriculture résiliente au climat en Côte d'Ivoire.
21. **UNDP (Programme des Nations Unies pour le Développement).** (2021). Les Pratiques de Reboisement et l'Agroforesterie pour la Résilience Climatique en Afrique de l'Ouest. UNDP, New York.
22. **UNDP (Programme des Nations Unies pour le Développement).** (2021). Rapport sur l'insécurité alimentaire et le désintérêt des jeunes pour l'agriculture en Côte d'Ivoire.
23. **UN Environment Programme.** (2022). Évaluation des politiques d'agroforesterie et de reforestation en Côte d'Ivoire.
24. **World Bank Group.** (2019). Rapport sur l'insécurité alimentaire liée à la monoculture du cacao en Côte d'Ivoire.
25. **World Bank Group.** (2020). Étude sur l'insécurité foncière et ses impacts sur les investissements agricoles en Côte d'Ivoire.
26. **World Bank Group.** (2022). Scaling Up Agroforestry: Policy and Practice for a Sustainable Cocoa Sector in Côte d'Ivoire. World Bank, Washington, D.C.

Ministère d'Etat,
Ministère de l'Agriculture du Développement
Rural et des Productions Vivrières



Tous engagés
pour un **CACAO**
ami de la forêt